

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Préavis municipal 2010-2016 n°40 Financement d'achat d'actions de TRIDEL SA par SADEC SA

Rapport de la Commission permanente des finances

Au Conseil communal de Rolle

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

La Commission permanente des finances composée de :

Mmes : Anne Beck-Thentz
Joëlle Gentile (excusée)
Lucette Schmutz, rapporteur

MM. Olivier Barras, président (excusé)
Olivier Paley
Bertrand Peter, président remplaçant
Laurent Théodore

s'est penchée, le 12 février 2013, sur le préavis municipal relatif au financement d'achat d'actions de TRIDEL SA par SADEC SA.

Les membres de la Commission remercient M. le Syndic, Jean-Noël Goël, présent lors de cette séance, pour tous les renseignements qu'il leur a fournis.

Examen du préavis

La SADEC SA traite les déchets de 60 communes de la Côte (dont Rolle) et du Pied du Jura. Actuellement, les ordures ménagères du périmètre de la SADEC sont incinérées à l'usine des Cheneviers dans le canton de Genève. Mais désormais, suite à un accord inter-cantonal les 2/3 des ordures ménagères de la SADEC devront alimenter l'usine de valorisation thermique et électrique des déchets TRIDEL SA à Lausanne.

Le but du PM n°40 est d'accroître le capital de la SADEC afin qu'elle puisse mener à bien deux projets (cf. PM p. 3, point 2):

- l'étude de la faisabilité du transfert des déchets de la route au rail et de la réalisation d'une station de compactage ;
- la prise de capital-actions de la société TRIDEL, permettant de jouer un rôle plus actif dans cette société mais aussi de bénéficier des avantages financiers attribués aux actionnaires soit un rabais de 15% sur les coûts d'incinération des ordures.

Conséquences pour la commune de Rolle

La ville de Rolle est déjà actionnaire de SADEC SA et détient 261 actions de cette entreprise pour un montant de CH 26'000.- montant porté à l'actif du bilan des comptes 2011 sous le comptes n° 9120.40

L'achat de 850 actions supplémentaires à la SADEC vont permettre à la commune d'obtenir un rabais annuel de CHF 49'500.- soit un retour sur investissement en 2 ans et des coûts moins lourds les années suivantes pour le traitement des déchets incinérables.

Ce retour sur investissement est cependant à nuancer car la réglementation sur la taxe au sac génère un tonnage d'ordures moins important que les années précédentes donc il est préférable de compter sur un retour à investissement sur 2 ou 3 ans.

CONCLUSION

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission permanente des finances vous demande, à la majorité des membres présents, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir accepter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le préavis municipal 2011-2016/ n°40 de la Municipalité 17 janvier 2013,

Entendu le rapport de la Commission des finances, chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

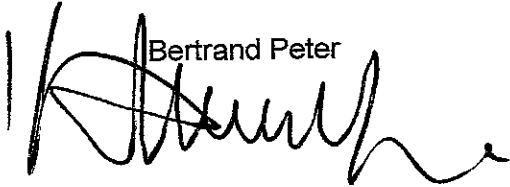
1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 85'000.- pour financer le rachat des actions de TRIDEL SA par SADEC SA ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever cette somme sur la trésorerie ordinaire de la Commune, à imputer sur le compte du bilan 9120.40, intitulé « Titres et papiers-valeurs ».

Au nom de la Commission permanente des finances :

Rolle, le 5 mars 2013

Le Président remplaçant

Bertrand Peter



Le rapporteur

Lucette Schmutz

